

05 sep 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 05/09/2003

## ISAF IV

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de la conclusion d'un contrat de services pour une capacité de transport aérien sous la forme d'une rotation ANTONOV 124.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de la conclusion d'un contrat de services pour une capacité de transport aérien sous la forme d'une rotation ANTONOV 124.

Le contrat est destiné à la mise en place complémentaire du détachement belge dans le cadre de la participation belge à la force internationale de sécurité ISAF IV (\*) qui succède à l'ISAF III (\*\*), en Afghanistan. Le contrat a été attribué au soumissionnaire Coyne Airways LTD, pour un montant de 156.100 euros (\*) International Security Assistance Force. (\*\*) Le Conseil des Ministres du 20/11/2002 a décidé que la Belgique participerait à l'ISAF III et le Conseil du 21 mai 2003 a décidé de participer à l'opération ISAF IV à partir du mois d'août.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe